



CONSEIL MUNICIPAL

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE EXTRAORDINAIRE N° 07 DU 30 JUIN 2026, À 16H30
À LA SALLE DE L'HÔTEL DE VILLE, SITUÉE AU 425, RUE DUFFERIN

MEMBRES PRÉSENTS :

Jody Stone
Maire

Josiane Samson
Conseillère

Philippe Dutil
Conseiller

Valérie Lavallée
Conseillère

Sophie Nagle
Conseillère

MEMBRES ABSENTS :

Deborah Bishop
Conseillère

Nicholas Ouellet
Conseiller

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 16h30, M. le président et maire, Jody Stone, déclare la séance ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2026-06-022

Avec les modifications suivantes :

Retrait du point 4 OCTROI D'UN CONTRAT POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA PLATEFORME

Adoption de l'ordre du jour

PROPOSÉ PAR JOSIANE SAMSON
APPUYÉ PAR SOPHIE NAGLE

QUE l'ordre du jour de la séance n° 07 du 30 juin 2026 soit et est adopté avec la modification.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2026-06-023

3. OCTROI DU CONTRAT DE CRÉDIT-BAIL POUR L'ACQUISITION D'UN CAMION À 6 ROUES À LA SUITE DE L'APPEL D'OFFRES APP-2026-01

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Stanstead a procédé à un appel d'offres public (APP-2026-01) pour l'acquisition d'un camion de déneigement six (6) roues;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal souhaite financer cette acquisition au moyen d'un contrat de crédit-bail;

CONSIDÉRANT QU'une proposition de financement a été présentée au conseil, prévoyant un montant financé de **265 877,00 \$**, selon les modalités d'un crédit-bail de type « **valeur résiduelle de 1 \$** »;

CONSIDÉRANT QUE la proposition comprend notamment un terme maximal de **84 mois** à un taux indicatif de **5,22 %**, sous réserve des ajustements prévus avant le déboursement, ainsi que des frais de dossier de **1 000 \$**, plus les taxes applicables;

PROPOSÉ PHILIP DUTIL
APPUYÉ PAR VALÉRIE LAVALLÉE

QUE la Ville de Stanstead soit autorisée à conclure un contrat de crédit-bail pour l'acquisition d'un camion de déneigement six (6) roues, conformément à l'appel d'offres APP-2026-01;

QUE le conseil municipal accepte les modalités de financement présentées dans la proposition de crédit-bail, soit un montant financé de 265 877,00 \$, sur un terme de 84 mois, à un taux d'intérêt indicatif de 5,22 %, sous réserve des ajustements de taux applicables au moment du déboursement, ainsi que les frais de dossier applicables;

QUE le conseil municipal autorise et mandate le maire, M. Jody Stone et le directeur général, M. Hughes Ménard, à signer, pour et au nom de la Ville, tout document requis pour donner effet à la présente résolution.

QUE les sommes requises pour le paiement des loyers et de toute autre obligation découlant du contrat de crédit-bail soient puisées aux budgets des exercices financiers concernés;

QUE copie de la présente résolution soit transmise à l'institution financière ainsi qu'à toute autre partie concernée afin de compléter les démarches relatives au financement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. OCTROI D'UN CONTRAT POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA PLATEFORME

Retiré

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Période de questions des personnes présentes

Aucune

RÉSOLUTION 2026-06-024

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h40.

PROPOSÉ PAR VALÉRIE LAVALLÉE
APPUYÉ PAR JOSIANE SAMSON

Stanstead, le 30 juin 2026

Le président

Jody Stone

Le greffier

Hughes Ménard